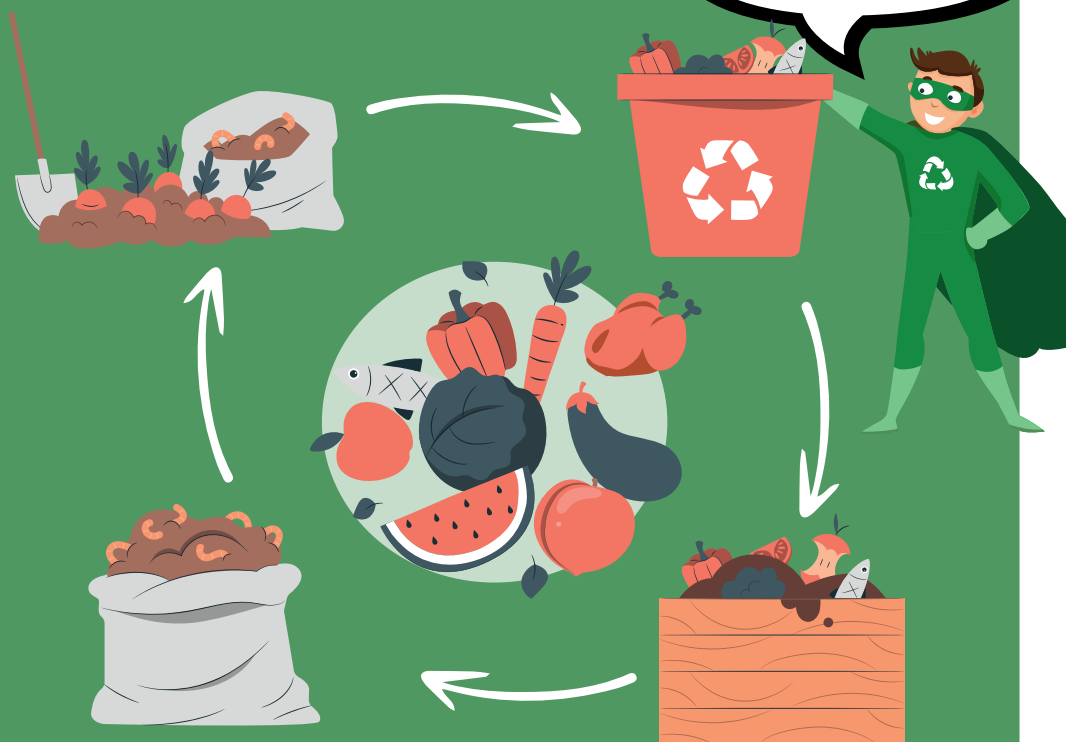


SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO

# LES BIODÉCHETS

J'EXPÉRIMENTE  
LE TRI  
DES BIODÉCHETS



Le tri des biodéchets arrive sur le territoire,  
soyez les premiers à participer !



# QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Tout ce qui est composé à 100% de matière organique : reste de repas, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs, marc de café, sachet de thé, essuie-tout usagé, pain, fleur fanée, croûtes de fromage, reste de viandes, poissons et crustacés...

## EN PRATIQUE. JE JETTE DANS LE CONTENEUR MARRON



### DÉCHETS INTERDITS DANS LE BAC BIODÉCHETS

Plastique, métal, emballages, aliments emballés, litière.

Les déchets de jardin sont à déposer uniquement en déchetterie.

## MODE D'EMPLOI

1

Vous vous inscrivez auprès de votre mairie.

2

Vous déposez les biodéchets, dans un bioseau qui vous sera fourni gratuitement ou en utilisant votre propre seau.

3

Vous déposez vos biodéchets dans les conteneurs marrons de votre commune.



ou



Lieu du conteneur:  
Aire de dépôt des déchets verts

## LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Avec les nouveaux conteneurs marrons, chaque foyer peut trier ses déchets alimentaires pour alléger sa poubelle noire et faire un geste pour la planète.



## QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Chaque semaine, les déchets collectés seront compostés et serviront, entre autres aux agriculteurs locaux. Pour rappel, il est interdit de déposer d'autres déchets dans les conteneurs marrons.